



ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Corps d'inspection

**Inspection de l'éducation nationale
IEN – Mathématiques – physique-chimie**

Affaire suivie par :
Karim ZOUAG
Tél : 03 80 44 87 19
Mél : karim.zouag@ac-dijon.fr

Dijon, le 1er septembre 2024

Mélanie THARAUD
Tél : 03 80 44 87 19
Mél : melanie.tharaud@ac-dijon.fr

2 G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

à
mesdames et messieurs les professeurs de
mathématiques – physique-chimie

s/c de
mesdames les proviseures et messieurs les proviseurs
de lycée et lycée professionnel
mesdames les directrices et messieurs les directeurs
de lycée privé, d'EREA, de CFA
mesdames les présidentes et messieurs les présidents
de GRETA

s/c de
mesdames les inspectrices d'académie,
directrices académiques des services de l'Éducation
nationale
et de messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs académiques des services de l'Éducation
nationale

Objet : Lettre de rentrée mathématiques physique-chimie

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez tous passé des vacances estivales reposantes et ressourçantes. À l'occasion de cette rentrée, nous tenons à remercier l'ensemble des professeurs pour leur investissement et leur engagement qui contribuent chaque jour à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Nous adressons également un accueil chaleureux aux nouveaux enseignants, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels et leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle mission au sein de notre académie.

Cette lettre est également l'occasion de rendre un hommage sincère à Jean-Luc Pernette pour ses contributions inestimables aux mathématiques - physique-chimie au sein de l'académie de Dijon, au cours de ces dernières années. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour son engagement exemplaire et lui renouvelons nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.

Comme vous l'aurez remarqué, cette lettre est rédigée à deux voix. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous annonce l'arrivée de Mélanie Tharaud, qui succédera à Jean-Luc Pernette en tant que faisant fonction d'inspectrice. Je me réjouis à l'idée de collaborer avec elle et lui souhaite pleine réussite dans ce nouveau rôle.

Nous exprimons notre sincère gratitude à l'ensemble des collègues pour leur précieuse contribution aux missions de formation, d'examens, de tutorat et d'accompagnement, ainsi que pour leur engagement continu dans la vie pédagogique de nos disciplines.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement les sept chargés de mission qui nous ont apporté leur soutien l'an dernier, et avons le plaisir de vous annoncer que nous travaillerons cette année aux côtés de Laurent Gallien, Anne Belorgey-Gagnepain et Laurent Bernard.

Notre institution a, une nouvelle fois comme priorité, de ne laisser aucun élève au bord du chemin. Pour cela, au sein de nos lycées professionnels, différentes actions sont reconduites ou mises en place.

Tests de positionnement

Comme l'an dernier, les tests de positionnement nationaux en mathématiques pour les élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP devront être réalisés entre **le 9 et le 28 septembre 2024**. Nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance de l'analyse des résultats, d'autant plus que cette année, de nouveaux outils améliorés sont mis à votre disposition pour faciliter leur exploitation.

Réforme des lycées professionnels

Cette année verra la poursuite de la mise en place de la réforme des lycées professionnels. Notre accompagnement portera plus particulièrement sur les deux mesures suivantes :

- **Mesure 2 : Permettre des enseignements aux savoirs fondamentaux en groupes à effectif réduit**

La mise en place de cette mesure doit se nourrir des résultats aux tests de positionnements qui sont des outils précieux afin de constituer les groupes de besoins en début d'année. Dans ce cadre, des formations départementales seront déployées cette année, auxquelles certains d'entre vous pourront participer. Des ressources sont d'ores et déjà à votre disposition :

<https://eduscol.education.fr/4023/les-savoirs-fondamentaux-au-lycee-professionnel>

- **Mesure 4 : Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, soit accéder à l'emploi, soit poursuivre ses études**

Cette mesure concerne la réorganisation de l'année de baccalauréat professionnel en fonction du projet de chaque élève. L'objectif de cette mesure est de personnaliser davantage les apprentissages pour mieux répondre aux besoins individuels des élèves et faciliter leur insertion.

Dans les programmes de mathématiques et de physique-chimie de terminale professionnelle, vous trouverez des programmes complémentaires en vue de la préparation à une poursuite d'études. Les six dernières semaines de l'année scolaire sont particulièrement propices pour aborder cette partie des programmes, qui a été peu mise en œuvre jusqu'à présent. L'académie dispose d'un groupe de travail spécialisé dans la liaison BacPro-BTS auquel certains d'entre vous appartiennent. Ce groupe est à votre disposition pour vous accompagner, et des ressources sont également disponibles sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/3954/cursus-renove-preparant-au-bac-pro>

Intelligence artificielle

Dans le cadre de l'année 2024-2025, l'[application MIA 2nde](#), déjà expérimentée l'an dernier par certains, continue de se développer pour les professeurs volontaires. Si vous souhaitez participer à cette expérimentation, vous pouvez nous contacter directement.

Par ailleurs, nous vous encourageons vivement à entamer dès maintenant une réflexion sur l'intégration des intelligences artificielles dans vos pratiques pédagogiques. L'IA jouera un rôle clé dans la formation des élèves dans les années à venir, et son usage est appelé à devenir incontournable pour préparer nos élèves aux défis du futur. Nous vous invitons à partager vos retours d'expérience afin de nourrir une démarche d'enrichissement mutuel et de soutien collectif. Comme précisé ci-dessous, une formation dédiée à ce sujet vous est proposée.

Plan académique de formation

Cette année le groupe disciplinaire des formateurs proposent à nouveau des formations à candidature individuelle riches et diversifiées :

- Python
- Exao/Capteurs/Arduino
- Observations croisées
- Intelligence artificielle
- Ouverture d'une option Astronomie en LP
- Utilisation du smartphone en physique-chimie
- Formation disciplinaire – UPE2A.

Les GMPCIEs (Groupes Mathématiques – Physique-Chimie Inter-Etablissement) seront reconduits cette année ainsi que d'autres formations à candidatures désignées. Vous pouvez consulter le plan académique de formation (page 597) en suivant ce lien :

<https://www.calameo.com/read/007410377829beaa9a581>

A vos agendas

Nous souhaitons échanger avec vous et vous apporter d'autres précisions lors d'une visioconférence. Ce sera également l'occasion pour nos formateurs de vous présenter le plan académique de formation (PAF) et de vous inscrire directement aux formations de votre choix. Cette visioconférence aura lieu le :

Mardi 1^{er} octobre 2024 à 17h sur bit.ly/visiodijon

Pour conclure, nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour une année scolaire épanouissante et pleine de réussites. Sachez que nous restons à vos côtés tout au long de l'année pour vous accompagner et vous soutenir dans chacune de vos missions.

Les inspecteurs de l'éducation nationale

Karim ZOUAG

Mélanie THARAUD

